

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: Wecryl 418**

· **Code du produit:** 418-xxx-yyy

· **UFI:** G9S4-80SS-X008-7EPE

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
voir l'article 16

· **Emploi de la substance / de la préparation** Couche de roulement

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

WestWood Kunststofftechnik AG
Schürmatt 10
CH-8964 Rudolfstetten
Tel.: +41 56 649 24 24
Fax: +41 56 649 24 29
Internet: www.westwood-ch.com

· **Service chargé des renseignements:**

La sécurité des produits
M. Wegner
Fon: +49 5702 83 92 145
Email: sdb@westwood.de

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Tel.: 145 / 24h
depuis l'étranger: +41 44 251 51 51
les cas non urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: **Wecryl 418**

(suite de la page 1)

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthacrylate de méthyle

2-phénoxyéthyl acrylate

méthacrylate de n-butyle

acrylate de 2-hydroxyéthyle

diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle

Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Ne répond pas aux critères PBT de l'annexe XIII du règlement REACH (auto-évaluation).

· **vPvB**: Ne répond pas aux critères vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH (auto-évaluation).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: **Wecryl 418**

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
	Modified epoxy acrylate Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≥2,5-<10%
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1 Reg.nr.: 01-2119452498-28	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%
CAS: 97-88-1 EINECS: 202-615-1	méthacrylate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%
CAS: 48145-04-6 EINECS: 256-360-6 Reg.nr.: 01-2119980532-35	2-phénoxyéthyl acrylate Repr. 2, H361d; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1A, H317	≥3-<10%
CAS: 15625-89-5 EINECS: 239-701-3	diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-≤0,5%
Numéro CE: 911-490-9 Reg.nr.: 01-2119979579-10	Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-≤0,5%
CAS: 818-61-1 EINECS: 212-454-9 Reg.nr.: 01-2119459345-34	acrylate de 2-hydroxyéthyle Acute Tox. 3, H311; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,2 %	≥0,1-<0,2%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
Recourir à un traitement médical.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine
Etourdissement
Sensibilisation cutanée
Irritant pour la peau, des yeux et du système respiratoire.

(suite page 4)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: **Wecryl 418**

(suite de la page 3)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Après inhalation, même en l'absence de signes de la maladie, corticostéroïde par inhalation (par exemple Ventolair) donner.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction, mousse.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NO_x)
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.
Rampants vapeurs peuvent se traduire par une plus grande distance de l'allumage!
- **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.



Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Cool parce que lorsque le récipient de polymérisation chauffé. Par la chaleur, refroidir les récipients avec de l'eau · De refroidissement d'urgence pour les cas d'incendie à proximité. Récipient fermé pour protéger contre la chaleur (augmentation de pression). Éviter la chaleur.
Ne pas remettre les résidus dans les cuves de stockage.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
au moins 7 fois changements d'air par heure
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Seuls les équipements anti-explosion.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir à l'abri de la chaleur.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le bidon d'origine.
Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des bidons bien fermés.
max. 30 ° C Température de stockage
Stockage nécessaire dans un local collecteur.
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Revêtement de construction ou d'étanchéité

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

80-62-6 méthacrylate de méthyle (≥2,5-<10%)

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 420 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 210 mg/m ³ , 50 ppm S SSc;
--------------	---

- **DNEL**

80-62-6 méthacrylate de méthyle

	DNEL (travailleur)	210 mg/m ³ (Long-term - local effects) 210 mg/m ³ (Long-term - systemic effects) à long terme
	DNEL (population)	74,3 mg/m ³ (Long-term - systemic effects) 105 mg/m ³ (Long-term - local effects)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 5)

48145-04-6 2-phénoxyéthyl acrylate		
Dermique	DNEL (travailleur)	3,5 mg/kg bw/day (Long-term - systemic effects)
Inhalatoire	DNEL (travailleur)	12 mg/m ³ (Long-term - systemic effects) 77 mg/m ³ (Long-term - local effects)
Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol		
Dermique	DNEL (travailleur)	1,4 mg/kg bw/day (Long-term - systemic effects)
Inhalatoire	DNEL (travailleur)	9,8 mg/m ³ (Long-term - systemic effects)
818-61-1 acrylate de 2-hydroxyéthyle		
Inhalatoire	DNEL (travailleur)	2,4 mg/m ³ (Long-term - local effects)
	DNEL (population)	1,2 mg/m ³ (Long-term - local effects)
· PNEC		
80-62-6 méthacrylate de méthyle		
PNEC sédiment	1,47 mg/kg dw (sol) 5,74 mg/kg dw (eau douce)	
PNEC	0,094 mg/l (L'eau de mer) 0,94 mg/l (eau douce)	
48145-04-6 2-phénoxyéthyl acrylate		
PNEC	0,006 mg/kg (sol) 0,002 mg/kg (sédiment)	
PNEC	0,002 mg/l (L'eau de mer) 0,02 mg/l (eau)	
Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol		
PNEC sédiment	0,12 mg/kg dw (L'eau de mer) 1,2 mg/kg dw (eau)	
PNEC	0,005 mg/l (L'eau de mer) 0,048 mg/l (eau)	
818-61-1 acrylate de 2-hydroxyéthyle		
PNEC	0,003 mg/kg (sol)	
PNEC sédiment	0,006 mg/kg dw (L'eau de mer) 0,064 mg/kg dw (eau)	
PNEC	10 mg/l (Station d'épuration) 0,002 mg/l (L'eau de mer) 0,017 mg/l (eau douce)	

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Équipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 7)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: **Wecryl 418**

(suite de la page 6)

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· **Protection respiratoire:**

Assurer une bonne ventilation.

A l'intérieur et en cas de dépassement des valeurs limites Utiliser un appareil respiratoire autonome : type de filtre A1, à fortes concentrations A2, en cas d'exposition intensive ou prolongée utiliser un appareil respiratoire autonome.

L'utilisation de la hotte de protection respiratoire est recommandée car ne portant pas de limites de temps s'appliquent.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

· **Matériau des gants**



Gants en caoutchouc butyle - butyle par exemple KCL BUTOJET

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

Durée de la percée : ≥ 480 min

The selection of a suitable glove depends not only on the material but also on other quality characteristics and varies from manufacturer to manufacturer.

Protective gloves according to EN 374.

Suitable material: nitrile rubber

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Notre recommandation est principalement mis sur une utilisation ponctuelle comme une protection à court terme Éclaboussures de liquide. Pour d'autres applications, vous devriez contacter un fabricant de gants.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Butylcaoutchouc

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Butylcaoutchouc

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en cuir

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques EN-Norme: EN 166

(suite page 8)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 7)

· **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique	Liquide
· Couleur:	en fonction de la couleur
· Odeur:	par MMA
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	1,7 Vol % (MMA, 80-62-6 méthacrylate de méthyle) Non déterminé.
· Supérieure:	12,5 Vol % (MMA, 80-62-6 méthacrylate de méthyle) Non déterminé.
· Point d'éclair	47 °C (DIN EN ISO 3680)
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Viscosité:	Mélange non polaire/aprotique.
· Cinématique:	Non déterminé.
· Dynamique à 20 °C:	1.050-1.550 mPas (EN ISO 2555)
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	log Pow: 1,38 (MMA)
· Pression de vapeur à 20 °C:	38,7 hPa (MMA, 80-62-6 méthacrylate de méthyle)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,77-1,81 g/cm ³ (EN ISO 2811-1)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	430 °C (MMA, 80-62-6 méthacrylate de méthyle)
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,5 %
· VOC (CE)	0,47 %

(suite page 9)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 8)

· Teneur en substances solides:	88-92 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir la section 10.2
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réaction exothermique.
Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
Une polymérisation dangereuse peut se produire après l'épuisement de l'inhibiteur
- **10.4 Conditions à éviter** Éviter la chaleur. Evitez la lumière solaire directe.
- **10.5 Matières incompatibles:** Réaction violente avec les peroxydes et autres agents réducteurs.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Indications complémentaires:**
Procédures d'urgence varient selon les circonstances individuelles. Le client doit avoir un plan d'urgence pour le lieu de travail peuvent être présents.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques** Il n'y avait pas des résultats toxicologiques au mélange.
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Dermique	DL50	233.427 mg/kg

(suite page 10)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 9)

80-62-6 méthacrylate de méthyle		
Oral	DL50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
	NOAEL	2.000 ppm (rat) dans l'eau potable, 6 - 2000 ppm Constatations: Aucun effet toxique
Dermique	CL50	>5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	NOAEL	25 ppm (rat) 25 - 400 ppm Résultats: des lésions des muqueuses dans le nez à 400 ppm
	CL50/4h	29,8 mg/l (rat)
97-88-1 méthacrylate de n-butyle		
Oral	DL50	>2.000 mg/kg (rat) (Acute oral toxicity)
Dermique	CL50	>2.000 mg/kg (lapin) (Acute dermal toxicity)
Inhalatoire	CL50/4h	29 mg/l (rat)
48145-04-6 2-phénoxyéthyl acrylate		
Oral	DL50	>5.000 mg/kg (rat)
	NOAEL	200 mg/kg (rat)
15625-89-5 diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	5.170 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	CL50	0,55 mg/l /6 hours (rat)
Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol		
Oral	DL50	500 mg/kg (ATE)
818-61-1 acrylate de 2-hydroxyéthyle		
Dermique	DL50	300 mg/kg (ATE)

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Irritabilité

Provoque une irritation cutanée.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**

En raison de la forte pression de vapeur est une concentration dangereuse dans l'air rapidement été atteint. A des concentrations élevées peut se produire un effet narcotique.

· **Toxicité subaiguë à chronique:**

pas testé.

(suite page 11)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 10)

97-88-1 méthacrylate de n-butyle		
Oral	NOAEL/29d	120 mg/kg/d (rat)
<ul style="list-style-type: none"> · Indications toxicologiques complémentaires: · Toxicocinétique, métabolisme et distribution Le médicament est rapidement métabolisé (MMA). · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) pas testé · Toxicité par administration répétée pas de données disponibles · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) pas testé. Repr. 2 · 11.2 Informations sur les autres dangers 		
· Propriétés perturbant le système endocrinien		
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité	
80-62-6 méthacrylate de méthyle	
EC3/16h	100 mg/l (Pseudomonas putida) (Cell proliferation inhibition test, Bringmann-Kühn)
48145-04-6 2-phénoxyéthyl acrylate	
EC10/21d	0,1 mg/l (daphnia magna)
· Toxicité aquatique:	
80-62-6 méthacrylate de méthyle	
EC50/48h	69 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
CL50/96h	>79 mg/l (La truite arc) (OECD 203)
ErC50/72h	>110 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
NOEC/72h	>110 mg/l (Selenastrum capricornutum) (OECD 201)
EC50/72h	>110 mg/l (Selenastrum capricornutum) (OECD 201)
NOEC	9,4 mg/l (Danio rerio) (OECD 210) fish early life stage test, 35 days
	37 mg/l (daphnia magna) (OECD 211) 21 days
97-88-1 méthacrylate de n-butyle	
EC50/48h	25,4 mg/l (daphnia magna) (Directive 202 de l'OCDE) Teil 1
CL50/96h	5,57 mg/l (poisson)
NOEC/72h	24,8 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (Directive 201 de l'OCDE)
NOEC/21d	1,1 mg/l (daphnia magna) (Directive 202 de l'OCDE) Teil 2
EC50/72h	31,2 mg/l (algue) (Directive 201 de l'OCDE)
48145-04-6 2-phénoxyéthyl acrylate	
CL50/48h	11,5 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
EC50/48h	1,21 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	4,4 mg/l (algue)
	4,4 mg/l (Alge (Desmodesmus subspicatus))

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 11)

15625-89-5 diacrylate de 2-(acryloyloxyméthyl)-2-éthyl-1,3-propanediyle	
EC50/48h	19,9 mg/l (daphnia magna)
CL50/96h	0,87 mg/l (Brachydanio rerio)
EC50/72h	18,8 mg/l (algue)
EC20/0,5h	625 mg/l (boues activées)
818-61-1 acrylate de 2-hydroxyéthyle	
ErC50	6 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50/48h	9,3 mg/l (daphnia magna)
CL50/96h	4,8 mg/l (pimephales promelas)
NOEC/21d	0,86 mg/l (daphnia magna)
NOErC/72h	1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:** Le produit est aisément biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
2-EHA:
Peuvent être accumulés dans les organismes.
Le potentiel de bioaccumulation:
Facteur de bioconcentration: 282.4 (calculé)
- **12.4 Mobilité dans le sol**
MMA: Une liaison à la phase solide des boues du sol, les sédiments et les eaux usées ne devrait pas. De la surface de l'eau la substance est évaporé lentement dans l'atmosphère. Lorsque la substance dans l'environnement, il verleibt de préférence dans le compartiment dans lequel il a émergé.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Ne répond pas aux critères PBT de l'annexe XIII du règlement REACH (auto-évaluation).
- **vPvB:** Ne répond pas aux critères vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH (auto-évaluation).
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Valeur DBO5:** 0.14 g/g (MMA)
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
Les déchets dangereux selon au catalogue des déchets (EWC). Si le recyclage n'est pas possible, les déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales doivent être enlevés.
- **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Résidus de produit non durcis sont des déchets spéciaux.
Résidus de produits durcis sont pas des déchets dangereux.

- **Code déchet:**

Les codes de déchet suivants du catalogue européen des déchets (CED), sont considérées comme une recommandation. La cession doit être coordonnée avec l'entreprise d'élimination des déchets local.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 12)

Produits liquides:

Contenir 080111* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

080199 déchets a. N. G.

Résidus de produit durci:

080112 peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111 déchets


080410 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à 080409

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:**

Ce produit (liquide) et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG	néant
· IATA	UN1263
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG	néant
· IATA	PAINT
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG	
· Classe	néant
· IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG	néant
· IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Remarques:	> 450 l: 3 F1, III

(suite page 14)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 13)

· IMDG	
· Remarques:	> 450 I: 3, III
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Restrictions prévues par la directive sur la protection de la maternité (94/33/CE).

Restrictions d'emploi pour les directive de la maternité (92/85/CEE) pour les mères enceintes et allaitantes.

· **Classe de pollution des eaux:** classe B (Classification propre)

· **VOC (CE)** 0,47 %

· **VOCV (CH)** 0,05 %

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

— CH/FR —

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: **Wecryl 418**

(suite de la page 14)

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces chiffres se rapportent au produit tel que livré.

Secteur d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes du mélange

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU19 Bâtiment et travaux de construction

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Remarques pour formation

L'enseignement sur les dangers et les précautions à remettre la notice d'exploitation (règle technique 555). L'instruction doit avoir lieu avant le début de l'emploi et au moins annuellement par la suite.

· Numéro de la version précédente: 2

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

(suite page 16)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.12.2021 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 14.12.2021

Nom du produit: Wecryl 418

(suite de la page 15)

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· **Sources**

www.gestis.de

www.echa.eu

logkow.cisti.nrc.ca

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

— CH/FR —